



Organic t[®]

3 territoiresSpr en n ent en main leur Sbio d éc het S

3 collectivités territoriales du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire relèvent le défi de réduire et de valoriser leurs biodéchets.

Organicité®, c'est un territoire engagé dans une politique de développement durable qui relève le défi de réduire et de valoriser ses biodéchets. En 2013, 3 collectivités tentent l'expérience : la commune d'Aulnat (63) et les communautés de communes du Pays d'Ambert (63) et du Langeadois (43). Ils vont, pendant près de 18 mois, expérimenter des actions de réduction des biodéchets autour de 3 thèmes : Stop au gaspillage alimentaire, Oui au compostage, Oui au jardinage au naturel.

un PROJET POUR DeMAIN

Aujourd'hui chacun d'entre nous produit 590 kg de déchets par an. Les biodéchets représentent 1/3 de nos ordures ménagères. Avec Organicité® ils deviennent une ressource capable de s'intégrer dans un cycle naturel plutôt que de terminer dans nos poubelles. Pour y parvenir, nous devons tous agir !

Plus d'information sur www.moinsdedechets.com contact @moinsdedechets.com



un PROJET POUR TOUS

Des actions en lien avec le compostage, les techniques de jardinage au naturel et la réduction du gaspillage alimentaire seront proposées aux acteurs locaux de chaque territoire : habitants, établissements scolaires, collectivités et administrations, associations, entreprises, commerçants et artisans. Tous seront invités à participer par le biais de réunions d'informations, d'animations, de formations, d'actions de sensibilisation, etc.

un PROJET SUR Mesure

Les actions engagées par chaque collectivité seront connues courant septembre, à l'issue d'un diagnostic. Elles seront partagées par tous les acteurs pour aboutir au même but : réduire et valoriser collectivement, durablement et localement les biodéchets.

bIODéCHETS :

« Déchets biodégradables de jardin ou de parc, déchets alimentaires ou de cuisine issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires »

Pourquoi rejoindre Organicité® ?

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AMBERT
7 communes
Valcivières, Job, Thiolères, La Forie, Saint-Ferréol des Côtes, Champetières, Ambert
10 000 habitants

Ce projet s'inscrit dans notre volonté d'évoluer vers des modes de production et de consommation responsables et de préserver la biodiversité. De nombreuses actions sont déjà menées par notre collectivité et le SIVOM d'Ambert tant auprès des scolaires (repas bio, sensibilisation...) que de la population (jardins familiaux, Ambert coté jardin, Récup'art, maraîchage en centre ville...). C'est donc naturellement qu'au sein du SIVOM d'Ambert nous avons posé notre candidature. Gérard MAIL, Vice-président de la communauté de communes du Pays d'Ambert

COMMUNE D'AULNAT
4300 habitants

La commune d'Aulnat s'est engagée dans une politique de développement durable avec un adjoint dédié à cette thématique. Toujours en veille et en action sur des engagements durables (mise en place du tri sélectif en 1998, création de liens sociaux (jardins communaux), broyage des déchets verts municipaux, forte diminution des produits phytosanitaires, recherche de plantations peu consommatrices d'eau, récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, sensibilisation des élèves et des citoyens...) en lien avec le terrain et le quotidien de nos citoyens, il semblait donc naturel de s'engager dans ce dispositif pilote qui puisse associer notre population. Franck MATHIEU, adjoint au développement durable de la commune d'Aulnat

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LANGEADOIS
14 communes

Mazeyrat-d'Allier, Vissac-Auteyrac, Langeac, Chanteuges, Saint Arcons d'Allier, Siatgues Sainte-Marie, Saint-Berrain, Tailhac, Pinols, Desges, Chazelles, Pebrac, Saint-Julien des Chazes, Prades
7 987 habitants

La communauté de communes du Langeadois a affirmé son souhait de concilier, avec l'appui de différents partenaires, les principes d'une démarche de développement durable dans toutes les actions qu'elle mène. La gestion des déchets représente un enjeu majeur pour les années à venir, aussi bien en termes économique qu'environnemental. Cette expérimentation de réduction et de valorisation de nos biodéchets va nous permettre de mettre en place des solutions locales, partagées par tous, pour un mieux vivre sur notre territoire. Franck NOEL BARON, Président de la communauté de communes du Langeadois